Anecdotes gruériennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **10 (1982)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-240429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

regardait dans le lointain, Thomas pensait à elle.

Et soudain elle fut devant lui. Le soleil éclairait sa robe de neige qui devenait diaphane. Ses pieds nus et blancs comme un marbre effleuraient plutôt qu'ils ne touchaient le sentier. Tout son corps était nimbé de clarté comme celui des bienheureux. Elle était d'une beauté attirante, surnaturelle, divine. Un sourire de chérubin affleura aux commissures de ses lèvres lorsqu'elle dit:

— Thomas, je te remercie, tu m'as délivrée.

Lorsque le chasseur voulut placer un mot, la parole expira dans sa gorge.

Elle poursuivit donc :

— J'étais l'unique fille d'une famille riche et considérée. Mes parents m'entouraient. Je n'ai jamais connu ni la peine, ni la faim, ni le froid. J'étais choyée au-delà de tout. Au printemps de la vie Dieu me rappela à Lui. Je ne fus pas condamnée au juste jugement du Seigneur, mais j'étais sans mérites à ses yeux, n'ayant jamais souffert, n'ayant jamais rien fait de méritoire devant lui.

Je devais donc errer dans ces solitudes, supporter la faim, le froid, l'abandon jusqu'au jour où je fusse témoin d'une bonne action. Pendant des années je l'ai attendue, cette action rédemptrice. Ah! combien de fois j'aurais voulu être témoin d'une bonne œuvre, d'un acte de charité ; mais les hommes passent devant les misères d'autrui sans les voir ou sans les soulager, ne songeant qu'à eux-mêmes.

Lorsque ce matin tu partageais ton repas avec le pauvre herboriste, j'étais debout à tes côtés, invisible à tes yeux. Mon âme s'est réjouie d'être témoin de ta charité. A présent mes peines sont finies, bien finies. Je monte dans la demeure du Seigneur où je veillerai sur toi et prierai pour ton bonheur.

Alors la vaporeuse apparition, comme une vierge tutélaire, s'éleva vers la nue lentement, souriante, agitant ses mains bénissantes vers le chasseur sidéré, puis disparut.

Thomas rentra chez lui, bredouille encore, mais ivre d'un bonheur qui n'a pas de nom en ce monde. La belle enfant resta son seul et perpétuel amour. Amour platonique et pur fut celui qu'il voua à la mystique vierge qui hantait les hauts rochers du Kaiseregg. Il devint un heureux rêveur et, très avancé en âge, mourut d'une mort douce, celle d'un prédestiné.

Clef.

(D'après G. Kolly, traduit de l'allemand).

Anecdotes gruériennes

Dans un secteur du Jura bernois, un brave Gruérien montait la garde à l'entrée d'un parc où stationnaient des camions militaires. Il avait reçu la consigne de ne laisser pénétrer personne à cet endroit. Un homme se présente qui désire entrer dans le parc en question, sa propriété. Le factionnaire oppose sa consigne. L'individu insiste en disant :

— Je suis le syndic des Emibois, voyons...

Mais le soldat qui a compris : « Je suis le syndic ou le maire des « petits pois », répond avec esprit et candeur :

— Et vous seriez bien le roi des haricots, vous ne passerez pas, j'ai ma consigne.

Et le premier magistrat de la commune dut s'en aller.